# **DÉMARCHE DE VEILLE**

# Comment la mettre en oeuvre simplement ?



La réunion se tient le jeudi 23 juin 2016 de 16 h 00 à 18 h 30 à la Maison des entrepreneurs ardennais, 1 avenur Gustave Gailly, à Charleville-Mézières (08).

La démarche de veille

- Comment la mettre en place simplement ?
- Que faut-il surveiller ?
  Quels outils pour être efficace ?

Des bonnes pratiques aussi pour les PME

#### Intervenant:

Jacques Loigerot, chargé de veille au Cetim

### **PROGRAMME**

**A**ccueil des participants par *Sébastien Guenet*, délégué territorial Ardennes à l'UIMM Champagne-Ardenne, *Sophie Pécheux*, directrice d'Ardennes Expansion à la CCI des Ardennes et *Philippe Thoquenne*, délégué régional au Cetim

Bonnes pratiques et exemples de mise en œuvre à chaque étape du processus de veille :

- Présentation de la démarche globale
- Définir et prioriser ses axes de veille
- Livrables attendus
- Attribuer les rôles et intégrer la veille dans les processus de l'entreprise
- Identifier les sources pertinentes
- Collecter efficacement les informations
- Mettre en œuvre les outils gratuits de surveillance sur Internet
- Apporter de la valeur ajoutée aux informations collectées Diffuser et partager l'information en interne.

Illustration par des cas concrets et vécus en entreprise

Débat et réponses aux questions des participants

À l'issue de la réunion, un cocktail permettra de poursuivre les discussions.









#### **LIEU ET DATE:**

# **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

Maison des entrepreneurs ardennais

#### **22 JUIN 2016**

organisé par le Cetim et la FIM

#### **VOTRE CORRESPONDANT:**

Philippe Thoquenne Tél: 03 44 67 35 16 Mail: philippe.thoquenne@cetim.fr

## **INSCRIPTION**

Tél: +33 (0)970 821 680 sqr@cetim.fr ou Inscrivez-vous sur cetim.fr rubrique Actualités - Agenda

